

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2020 - SALLE DES ARCADES**

PRESENTS : AIKIDO - AMICALE BOULE VEYNOISE - BADMINTON - BASKET - CHOURUM - CLUB ALPIN FRANCAIS - CLUB CYCLO - FOOTBALL - GYMNASTIQUE - JUDO - KARATE - TENNIS - TWIRLING BATON - FITNESS - VOLLEY BALL - RETRAITE SPORTIVE - SKI - COLLEGE - LYCEE - ECOLE PRIMAIRE - HERVE SANTANA - YVES DAMARIUS - JEAN FABIEN VACHOT - GREGORY SCHMITT - LEMAIRE MARIE - JEAN MARC PHILIP - SERGE EYSSERIC - ROGER CASTEX - J.PAUL CHASTEL.

EXCUSES : TONIC GYM - CAVALIERS DU SOLEIL - ENTRE CIEL ET BUECH - PETITE BOULE - TENNIS DE TABLE - FINE LAME VEYNOISE - ALAIN CAUSSE - J. CLAUDE CHERAMY - MICHEL GAIGNAIRE - DANIEL CALLEBAUT

ABSENTS: AUTO CROSS - CLUB ATHLETIQUE VEYNOIS - ECOLE MATERNELLE ST MARCELLIN -

Le Comité Directeur observe une minute de silence en la mémoire de Louis Broche qui a énormément donné pour les activités liées au ski, au triathlon et dans bien d'autres domaines comme les pompiers, le corso ou l'ACTIV. Nous renouvelons nos très sincères condoléances à la famille et notamment son épouse, ses enfants et petits enfants.

Jean-Fabien Vachot pour son premier comité directeur en tant remercie tous les membres de l'OMS de la confiance témoignée à la tête de la structure reconnue à l'échelle de notre département. Le Président souhaite poursuivre l'œuvre entreprise par mon prédécesseur Serge Eysseric que l'office aura l'occasion d'honorer pour les 19 ans de Présidence OMS.

APPROBATION COMPTE RENDU :

Les deux derniers comptes rendus du comité directeur OMS, en date du 9 décembre 2019 (transmis par courrier) et du 14 mai (envoyé par mail pour cause de COVID) sont approuvés à l'unanimité.

EXAMEN DU COURRIER:

F.N.O.M.S.

- Nous fait parvenir sa revue "Sport dans la cité". Remerciements.
- Nous invite au congrès national de Miramas les 16 et 17 octobre. Remerciements.

MAIRIE

- Nous fait parvenir le courrier des subventions attribuées au conseil municipal du 12 mars soit 27200€ à répartir aux associations affiliées, 270€ pour la trilogie (qui ne seront pas versés puisque l'animation n'a pas eu lieu) et 1000€ pour le multi sports. Remerciements.
- Nous fait parvenir la délibération qui attribue une subvention de 1000€ pour les 40 ans de l'O.M.S. Remerciements
- Nous fait parvenir le compte rendu de la commission des sports du 8 juillet. Remerciements.

ASSOCIATIONS

- Badminton club Veynois nous invite à son assemblée générale du 29 septembre Remerciements.
- USVS Football nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- Retraite Sportive nous invite à son assemblée générale du 28 septembre. Remerciements.
- Auto cross nous fait parvenir la plaquette du motorsport games, compétition qui réunira 49 nations et qui se tiendra à Veynes du 23 au 25 octobre 2021;
- Comité départemental de Basket nous invite à son assemblée générale à Veynes. Remerciements. OMS était présent.
- Club Cyclo nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était excusé.
- FFBAD nous informe que le club local de badminton, pour son tournoi bad in Buëch, bénéficie du label Ecobad 2 étoiles. Félicitations à l'association.
- ABV nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- CAF Buëch Dévoluy nous remercie pour la subvention et nous informe de la création d'une Team Grande Trace pour aider les jeunes compétiteurs locaux de ski alpinisme.
- Association Printemps du Livre nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- CAV nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- USV Ski nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.

DIVERS

- 89ème rallye de Monte Carlo nous adresse l'itinéraire de l'édition 2021 (du 18 au 24 janvier). Remerciements.
- Conseil Départemental nous accorde une subvention de 2000 € dans la cadre du schéma départemental. Remerciements.
- Centre Social nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.

- CCBD nous octroie une subvention de 1500 € pour notre projet multis sports. Remerciements.
- Courrier de parents qui remercient l'OMS pour les dispositifs savoir nager et savoir skier.
- Demande de subventions du Président du Val Buëch Hautes-Alpes cyclisme. Réponse négative de l'OMS
- CDOS nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- Téléthon nous remercie de l'animation mise en place pour l'édition 2019.
- CER des Hautes Alpes groupe SOS Jeunesse nous invite à leur comité de pilotage. Remerciements. OMS était présent.

DDCSPP

- Agence Nationale du Sport nous attribue une subvention de 1700 € sur un dossier présenté par l'OMS au titre de la correction des inégalités. Remerciements.

PLANNING GYMNASSE DU COLLEGE SAISON 2020 - 2021:

Avant de mettre en place ce planning, nous vous donnons une information Nous avons reçu avec Monsieur le Maire les responsables du Conseil Départemental qui gèrent la mise à disposition des équipements sportifs. Ils ont proposé à la Mairie une nouvelle convention pour le gymnase.

Cette convention est tripartite : Monsieur le Président du conseil départemental, Madame la Principale et Monsieur le Maire. La mairie est locataire des locaux, les heures de ménage sont stipulées, le planning établi chaque année.

Un règlement intérieur a également été mis en place : ouverture pour nos associations de 17h à 23h en semaine et de 8h à 23 h le samedi et dimanche. Nous devons transmettre pour chaque club un référent et une attestation d'assurance. Les règles d'utilisation restent les mêmes. La mise à disposition reste gratuite.

Au cours de ces échanges d'excellentes qualités, il est noté que le sol du gymnase, en très mauvais état, devrait être refait à court terme. Le Département nous tiendra informé de la date.

Un grand merci également à Mesdames Pezryl et Madeleine que nous sollicitons souvent pour ce gymnase et qui répondent toujours avec beaucoup de bienveillance.

Les utilisateurs doivent respecter scrupuleusement les horaires (personne ne doit entrer avant l'heure de début du cours dans le gymnase).

Il est demandé, à chaque club utilisant l'installation, de fournir à l'OMS le nom du responsable qui occupe effectivement la salle avec son numéro de téléphone ainsi que l'assurance responsabilité civile du club.

PLANNING DU GYMNASE DU COLLEGE 2020-2021 PROPOSITION GYMNASE CLG

Associations Jours	USV BASKET	USVS FOOTBALL	TIR A L'ARC (RSPV)	TENNIS CLUB	INTERNAT Collège Lycée	AS LYCEE	ASSOCIATION GYM VEYNES
LUNDI	18h - 19h30						Pourrait utiliser le gymnase collège 17 à 18h (voir avec le basket)
MARDI					19H30 20H30 Cross training	17h45 -19h Futsal	
MERCREDI		13h - 16h**			19h30 - 20h30 Badminton		
JEUDI				18h - 21h ***			Pourrait utiliser le gymnase collège 16h45 à 18h (voir tennis club)
VENDREDI	20h - 22h30		17h - 20h**				17h30 - 19h30*****
SAMEDI	10h-12h Après-midi*		7h45***** -10h				

*Les créneaux du samedi après - midi seront uniquement occupés par le basket pour ses rencontres officielles. Il conviendra pour les responsables du basket d'en faire la demande au collège à chaque utilisation.

** Uniquement en période hivernale.

*** Uniquement en cas de mauvais temps, toute la saison. Créneau prioritaire au tennis.

**** Jusqu'aux vacances de Toussaint

***** Hors période "tir à l'arc"

PLANNING DU GYMNASSE DU LYCEE 2020-2021

Associations Jours	SALLE GYMNASE	DOJO	MUR D'ESCALADE	PISTE ATHLETISME
LUNDI	17h30-19h30 : twirling baton 17h30-19h30 :Gym 18h30-20h : CAV (2) 18h15-21h30:Tennis de table (4)	17h - 21h: Karaté	17h30-22h : CAF	19h-20h : CAV
MARDI	17h30-18h30 : Basket 18h30 - 22h30 : Badminton(4)	17h - 22h : Judo (5)	17h30 - 22h : CAF	
MERCREDI(3)	16h30-18h30: Twirling baton 18h30 - 21h : Volley 19h - 20h: Gym 20h45 -22h30: Tennis de table	15h30-18h55 : Gym 19h - 21h30 : Aikido	17h - 21h30: Chourum	
JEUDI	17h30-19h: Twirling bâton 17h30 -18h30 : Gym 18h30-20h : CAV (2) 19h - 22h : Basket	17h15-19h : Yoga 19h - 21h : Karaté	17h30 - 22h : CAF	17h30 - 21h : CAV
VENDREDI	17h30 - 22h30 : Badminton(4) 17h30-19h30 : Gym	17h30 - 22h : Judo	17h - 19h : Chourum 17h30 - 22h : CAF	
SAMEDI (1)	10h-12h : Basket (6) 16h - 18h : CAV (2)	9h30-11h30: Aikido 17h - 18h30 : Karaté	9h-15h : CAF(2)	16h - 18h : CAV
DIMANCHE (1)	9h30h-12h : Badminton			

(1) Les compétitions du week-end, qui font l'objet d'une convention exceptionnelle d'utilisation, passent en priorité sur les créneaux des associations. Ces dernières sont averties par mail des dates des animations.

(2) Créneau utilisé uniquement en cas de mauvais temps.

(3) le gymnase peut être retenu pour des compétitions UNSS. Les associations seront averties par mail des dates retenues. A noter que le dojo du gymnase est libre à partir de 15h30 le mercredi

(4) les horaires du lundi de 18h30 à 19h15, du mardi de 17h30 à 18h30 et du vendredi de 17h30 à 18h30 appartiennent à l'OMS qui les attribue pour une saison aux clubs concernés.

(5) Dés 17h sauf semaine 49/50/51 puis 1 et 2 à 17h30

(6) En prévision des travaux du gymnase du collège qui ne pourra plus être utilisé. Réservé au basket uniquement pendant l'indisponibilité du gymnase du département

Tout d'abord l'OMS remercie Monsieur Orain pour sa réactivité à chaque fois que nous l'interpellons ainsi que Madame Polverini la gestionnaire.

Un clin d'œil tout particulier est donné à Monsieur Pistono en charge de l'entretien de ce gymnase admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Il est noté les problèmes liés à la clé d'entrée. Pour l'heure, Monsieur Orain nous fait remarquer qu'aucune solution n'a été retenue (notamment pour des raisons de coût).

Il est rappelé comme chaque année les consignes du gymnase

- Respecter scrupuleusement le stationnement et notamment d'interdire les véhicules le long du gymnase derrière la bande blanche.
- **Veiller aux horaires de début et fin de cours.** les éducateurs, les adultes licenciés, les parents et les enfants sont priés de ne pas entrer dans le gymnase ou le dojo avant l'horaire de début de cours.
- Si occupation à partir de 17h00 par l'association, veiller à ce que les parents et les jeunes n'entrent pas avant (pendant occupation scolaire).

Il est demandé, à chaque club utilisant l'installation, de fournir à l'OMS le nom du responsable qui occupe effectivement la salle avec son numéro de téléphone ainsi que l'assurance responsabilité civile du club.

PLANNINGS DIVERS

Arcades : les boulistes de l'ABV auront les arcades, cette année, à partir du 1er octobre jusqu'au 25 novembre. Puis de la fin décembre (ou début janvier en fonction de l'organisation d'un réveillon du jour de l'an.) jusqu'au mois d'avril. Ces nouvelles dispositions entraînent une main d'œuvre supplémentaire pour le sable et la logistique inhérente à la prise en compte de la structure. Le coût est également à revoir (il sera déterminé entre la Mairie et l'ABV).

Synthétique : Outre le football et sa nouvelle section vétérans, le stade est utilisé par le collège, le Lycée et le centre éducatif renforcé. Un planning est également mis en place.

Salle multi activités : En 2012 la salle concentrait 19h d'utilisation/ semaine pour 3 associations, aujourd'hui 9 clubs pour 62 h par semaine. Le planning est le suivant :



PLANNING SALLE MULTI ACTIVITES 2020/2021



	Tonic Club	MJC Danse orientale	Yoga Claudine	Fine lame Veynoise Escrime	CMP Veynes	Club Athlétique Veynois	Yoga Carole	Yoga Chandra Sourya	Relais aide maternelles
LUNDI	17h -21h		10h-12h					15h30-17h	
MARDI	9h - 13h15		17h30- 19h30 (2)					16h-17h30	
MERCREDI		14h-15h			9h-12h			15h-20h	
JEUDI	9h-10h 10h45- 11h45(3) 12h20-14h30 19h-20h					17h-18h30		14h15-17h	10h-12h 2 ^{ème} jeudi du mois
VENDREDI	12h20-14h30	19h - 21h					9h-10h15 Et 10h30-12h		
SAMEDI				9h-12h (1)					

(1) Uniquement lorsque le gymnase Région est occupé

(2) Le créneau du mardi soir, occupé par le tonic club de 19h à 20h est laissé pour cette saison au Yoga.

(3) créneau utilisé sauf le 2^{ème} jeudi du mois

PRESENTATION PAR MONSIEUR ORAIN, PROVISEUR DU LP, D'UN DIAPORAMA SUR LES COÛTS DU GYMNASE REGION

Monsieur Orain effectue un historique sur le gymnase, livré en 2011 et qui a coûté à la Région 6 millions d'euros. Monsieur le Proviseur explique les différents coûts d'utilisation ainsi que les conventions liées à cette structure. Des coûts qui se sont envolés à partir de 2018, nécessitant un nouveau mode de calcul pour les amortir. La nouvelle formule est calculée au pourcentage d'utilisation (à répartir entre le Lycée, le Collège et les associations via la Mairie. Afin de pouvoir, au niveau Municipal, anticiper l'envol de la somme à payer, il a été décidé entre Messieurs Gilardeau et Orain que le prix à payer n'excéderait pas 20.000 €.

Un débat s'instaure. La question de la CCBD (Monsieur Ricou Charles, le Président, étant présent) et de la compétence sportive sont évoquées.

Un diaporama commenté par Monsieur Orain est diffusé à l'assistance pour que chaque club se rende compte des coûts réels de ce site.

LE POINT SUR LES ANIMATIONS DE FIN D'ANNEE

Il convient de faire un point sur les animations de l'OMS pour la fin d'année et se donner une date butoir pour la mise en place de ces opérations (crise sanitaire oblige)

Noël des petits Veynois : l'OMS s'associerait à la fête prévue par la Municipalité. La réunion de concertation a lieu le lundi 28 septembre à 18h aux arcades en présence de tous les protagonistes et à l'initiative de la Municipalité. Nous proposerons ce que nous faisons les années précédentes avec les pompiers, le CAF et entre ciel et Buëch.

Téléthon et soirée des bénévoles : le premier samedi du mois de décembre avec la soirée des bénévoles et le karaoké

40ème anniversaire : mis à part Yves, personne n'a travaillé sur cette organisation. Nous avons simplement convenu, suite à la visite du quai des arts, qu'il était impossible de mettre en place cet événement dans cette salle. Nous irons donc aux arcades fêter les 40 ans. Nous aviserons les clubs pour proposer des dirigeants et sportifs méritants. Nous contacterons les clubs pour une vidéo (1 enfant par association) qui servira de transition entre les clubs. Le 40ème aura lieu le 28 novembre sauf si nous rencontrons des difficultés liés aux normes sanitaires. Si tel est le cas nous le programmerons en 2021. L'état d'esprit de ce rendez-vous est de mettre en avant les bénévoles.

QUESTIONS DIVERSES

RENDEZ-VOUS

Alain Causse - Hervé Santana - le service des sports et l'OMS poursuivent la rencontre avec les clubs sportifs (12 ont été vus - 13 restent à voir). Rencontres enrichissantes, un questionnaire de base est complété avec les responsables des associations qui

apprécient la démarche. Unanimité pour tous : améliorer le relationnel avec les élus que certains ne connaissaient pas.

A la demande d'Alain un dossier est en phase de préparation pour chaque association référencée.

Le nouveau Président de l'OMS doit prendre rendez-vous avec le Maire afin de faire un point avec lui sur le sport local (peut-être au delà) et connaître sa position sur l'associatif sportif.

ECOLE ET ACTIVITES SPORTIVES

L'OMS doit être à l'écoute du projet cantine qui, selon le positionnement de ce dernier pourrait être l'occasion d'y associer une structure couverte pour les 300 élèves de l'école primaire qui ne possède pas de lieu fermé pour les séances de sport... alors que c'est l'entité qui possède le plus de licenciés.....

CHARTE VERTE

La nouvelle équipe municipale est très attachée à l'écologie et à l'environnement. Le Maire et son conseil souhaitent que des actions qui collent à la charte verte soient mises en place par les associations. Les CM1 et CM2 de l'école Emilie Carles vont se rendre au plan d'eau à l'issue de leur cycle vélo (jeudi 15 octobre) pour nettoyer les abords du plan d'eau. La Mairie a décidé de payer le goûter aux enfants qui seront ainsi sensibiliser à l'environnement.

VILLE DE CHORGES

Demande des élus de Chorges d'inviter l'OMS de Veynes à présenter son association. Quels avantages d'avoir un OMS dans sa commune? Quelles sont les missions de l'OMS? Quels rapports entre OMS et Mairie ? Quelles associations appartiennent à l'OMS ? Notre OMS se déplacera dans la cité Cathurige le vendredi 2 octobre en soirée.

GUIDE DES SPORTS

Le guide des sports est arrivé aujourd'hui. Un grand merci à nos annonceurs qui permettent sa parution.

PRIORITES

Pendant le confinement nous avons procédé à un état de nos installations sportives et lister les travaux à réaliser sur chaque structure. Nous compléterons le document établi avec les entrevues de chaque association.